Conseil de quartier ÉCOLE MILITAIRE 15 novembre 2018

Présidé par Monsieur René-François BERNARD

Ouverture de la séance à 18h35 par Monsieur René-François BERNARD, Adjoint au Maire en charge de l'Environnement et de l'Urbanisme.

1. Intervention de Monsieur Alexandre NASCIOLI, Commissaire Central du 7ème

Le Commissaire Central du 7^{ème} vient, à la demande des élus du 7^{ème}, présenter un état des lieux de la sécurité dans le quartier École Militaire, et présenter les actions menées pour assurer celle des habitants.

Le cambriolage

Le cambriolage est une problématique générale du 7^{ème} arrondissement. Le Commissariat Central du 7^{ème} envoie systématiquement la police scientifique après un signalement.

Le Commissaire Central donne des conseils généraux pour prévenir les intrusions dans les immeubles : la présence de gardiens, le changement régulier des digicodes, l'installation de caméras de vidéosurveillance dans les halls, parties communes et habitations, la fermeture des fenêtres, la non-mise des clés sous les paillassons et dans les boîtes aux lettres, l'installation d'alarmes, ou d'étiquettes signalant la présence d'une caméra de vidéo surveillance.

En cas de cambriolage, il faut appeler le 17.

Les trottinettes électriques

Les trottinettes électriques sont également une problématique générale de Paris. Les verbalisations commencent à se mettre en place.

La sécurité dans les jardins et les parcs

Les deux jardins évoqués sont le square de l'Abbé-Esquerré et le jardin Catherine Labouré. Le jardin Catherine Labouré a fait l'objet de signalements pour consommation de stupéfiants dans son enceinte.

Il s'agit généralement de jeunes. La réponse du Commissariat Central est celle de patrouilles approfondies notamment en VTT, dont l'objectif est de dissuader et de verbaliser les consommateurs. Depuis le début de l'année, 10 interpellations ont été réalisées dans le jardin Catherine Labouré.

Les nuisances sonores sur l'avenue de Breteuil

Les pelouses de Breteuil sont le principal lieu de nuisances sonores (enceintes portatives, instruments de musique type guitare) lorsque les beaux jours arrivent, notamment.

Lorsque la police intervient, les auteurs de ces nuisances peuvent se voir verbaliser et/ou saisir de leur matériel.

Entre le 1^{er} juin et le 30 septembre, 31 interventions de police sur l'avenue de Breteuil ont été réalisées, à la suite d'appels téléphoniques de riverains.

Pour information, des policiers passent sur l'avenue de Breteuil tous les jours à l'occasion de leurs patrouilles préventives.

Les manifestions

52 événements sur la voie publique ont été recensés depuis le début de l'année dans le quartier École Militaire.

Le Commissaire Central rappelle que la Préfecture de Police peut procéder à l'enlèvement des véhicules, et qu'il convient donc de se renseigner au préalable sur les rues fermées.

- □ Ces informations sont disponibles sur le site de la Préfecture de Police :
 <u>https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/Nous-connaitre/Documentation/Salle-de-presse/Communiques-de-presse/Manifestations</u>
- 2. Intervention de Monsieur Patrick GOMEZ, Chef de la Circonscription Territoriale des 7ème et 15ème Arrondissements, à la Direction de la Propreté, de la Sécurité et de la Protection (DPSP) de la Mairie de Paris

Les actions de la DPSP concernent la tranquillité publique. Elle complète les actions menées par le Commissariat Central, qui concernent la sécurité publique.

Les deux missions principales de la DPSP sont la sécurisation des équipements publics et la lutte contre les incivilités (jets de déchets sur la voie publique, déjections canines, jets de mégots, tapage nocturne concernant les commerçants).

Les riverains ne peuvent pas saisir directement la DPSP. Ils doivent d'abord saisir la Mairie qui relavera ensuite la demande.

L'action de la DPSP dans le 7ème se concentre principalement sur le Champ de Mars, et sur l'avenue de Breteuil dans le quartier École Militaire.

Les personnes à la rue

La DPSP peut inciter les personnes à la rue à se déplacer, et prendre en charge leur accompagnement.

Les déjections canines

Des agents en civil patrouillent dans le 7^{ème} et verbalisent en cas de non-respect des règles en matière de déjections canines.

⇒ Depuis le début de l'année, prés de 70 verbalisations ont été réalisées.

Les nuisances sur l'avenue de Breteuil

Les agents de la DPSP peuvent intervenir en cas de nuisances et rappeler les règles en matière d'occupation du domaine public.

Entre le 1^{er} juin 2018 et le 1^{er} septembre 2018, les équipes de la DPSP sont intervenues à près de 80 reprises sur les pelouses de Breteuil afin de procéder à des rappels à l'ordre, des verbalisations ou des évictions.

Mission d'accompagnement des personnes âgées lors de leurs démarches bancaires Patrick Gomez rappelle que les personnes âgées peuvent bénéficier du service d'accompagnement par des inspecteurs de la Ville de Paris, pour déposer ou retirer de l'argent auprès de leur banque ou d'un distributeur automatique de billets. Elles sont prises en charge dès leur domicile et y sont raccompagnées à l'issue de la démarche.

Pour bénéficier de ce service trop peu connu, il suffit de prendre rendez-vous par téléphone au 01 55 76 88 32, du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures.

- ⇒ Olivier LE QUERE, adjoint au Maire en charge de l'Animation locale et de la Sécurité propose de communiquer ce service dans la prochaine édition du Journal du 7ème.
- 3. Intervention de Madame Sokhna DIOBAYE, en charge des déplacements dans les 7^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements à la Sous Direction de la Régulation des Déplacements à la DPSP.

Intégrée dans la DPSP, la Sous Direction de la Régulation des Déplacements s'occupe des stationnements gênants et dangereux.

Dans le 7^{ème}, la problématique principale concerne le stationnement des bus touristiques. Des agents sont présents sur le terrain de 7h à 20h tous les jours.

A ce sujet, Madame le Maire a fait un adopter un vœu relatif à la verbalisation des autocars étrangers aux abords de l'Esplanade des Invalides et du Champ de Mars lors du Conseil d'arrondissement du 7 mars 2018, qui a ensuite été adopté lors du Conseil de Paris du 22 mars 2018.

Entre le 1^{er} avril 2018 et le 31 mai 2018, la Sous Direction de la Régulation des Déplacements a verbalisé près de 60 autocars étrangers et a procédé à 22 évictions dans le 7^{ème}.

En cas de stationnement gênant, il existe deux possibilités pour contacter les services :

- Appeler le 3975
- Via l'application mobile *Dans Ma Rue*. Une intervention se fait dans les 15 minutes.

La Mairie de Paris ne s'occupe plus des stationnements payants. Dans le 7^{ème}, le stationnement payant est à la charge de la société privée, Streeteo. Au même titre, le Commissariat n'est plus en charge des verbalisations.

4. Questions des habitants

Une habitante signale que l'horodateur situé au niveau des numéros 11 et 19 de l'avenue de Breteuil est usagé et qu'il ne permet plus de rentrer la plaque d'immatriculation. Elle signale également la présence d'une personne à la rue à l'intersection de l'avenue de Breteuil avec la rue d'Estrée, côté pair du trottoir.

- ⇒ Le signalement pour l'horodateur a été transmis à la Direction de la Voirie et des Déplacements dont les équipes sont intervenues le 20 novembre. L'horodateur mentionné a été réparé le jour même.
- René-Bernard FRANCOIS précise que le signalement du SDF a été fait. Il signale également une recrudescence d'une personne à la rue aux abords de la crèche de la rue d'Estrée.

Cette même habitante ajoute que la lumière tardive des commerçants de proximité à la sortie du métro Saint-François-Xavier est rassurante, car à partir de 22h30, le quartier est dans le noir et est peu fréquenté.

Une question sur l'ouverture de la Pagode est posée.

⇒ René-Bernard François indique que Monsieur COHEN, le propriétaire va engager les travaux très rapidement. Le permis de construire est actuellement en étude chez l'architecte des bâtiments de France concernant l'aménagement du jardin.

Une habitante demande quels sont les moments les plus vulnérables pour les cambriolages et quel est le profil des cambrioleurs.

Selon le Commissaire Central, il n'y a pas de règle générale concernant un horaire particulier où s'effectuerait un cambriolage. Les cambrioleurs frappent en fonction de l'opportunité. Concernant leur profil, il invite à ne pas suspecter les livreurs à domicile qui effectuent leur travail, ou les personnes à la rue qui ne sont pas les auteurs de ces actes. Il indique qu'il s'agit généralement de mineurs entre 15 et 18 ans habitant souvent hors de Paris.

Elle propose également de mettre en place le stationnement express gratuit de 10 à 15min.

⇒ Sokhna DIOBAYE indique que les particuliers peuvent stationner sur les places livraison en pointillés pour une durée maximum de 30 minutes, à condition de mettre un disque.

Un habitant demande si le commissariat fait toujours des visites d'appartements l'été lors des périodes de congés des habitants.

- ⇒ Olivier LE QUERÉ invite les habitants à faire ramasser leur courrier régulièrement car accumulé, il indique l'absence des occupants des appartements.

Un habitant demande si les vidéos sont réellement exploitées par la police ou si elles sont simplement un dispositif de dissuasion.

Une habitante demande que les enfants du 7ème soient sensibilisés aux enjeux du civisme à l'école.

- ⇒ René-François BERNARD indique que cette mesure est actuellement en vigueur. Des agents de la Direction de la Propreté et de l'Eau à la Mairie de Paris en charge de l'information et de Sensibilisation des Usagers font des actions de sensibilisation dans les écoles du 7ème.
- ⇒ Le commissaire précise également que 2 à 3 policiers ont pour mission principale la formation dans les écoles et collèges du 7^{ème}.

Une habitante signale des problèmes de sécurité concernant le chantier COVEA, et le dépôt de la grue de VINCI le 29 et 30 octobre dans la Villa de Ségur. Elle ajoute que la Villa de Ségur a été bloquée deux jours de 8h à 18h15 ne permettant aucune circulation, notamment des véhicules d'urgence de type ambulance ou pompier.

Elle ajoute qu'une cheville en fer de la grue a été retrouvée sur le toit et aurait pu faire de graves dégâts si elle était tombée.

- ⇒ Le commissaire Central indique qu'un policier est dédié à donner des avis de sécurité sur des chantiers d'ampleur dans le 7ème. Pour ce chantier, son avis était défavorable
- René-François BERNARD précise que l'opération initialement prévue pour 3 jours à été réduite à 2 jours suite à l'intervention du Maire. Il ajoute que le Maire à transmis un courrier à COVEA concernant les mesures de sécurité de son chantier.

Une habitante signale les problèmes d'insécurité sur le Champ de Mars.

- □ Un groupe de 30 policiers est dédié uniquement au Champ de Mars. Tous les matins, la DPSP réveille les personnes à la rue présentes sur les pelouses afin d'éviter leur pérennisation. Elle intervient également pour évincer les auteurs des fausses pétitions.
- ➡ Une grande opération de saisie concernant la vente à la sauvette d'alcool et de divers matériel a été menée entre le 21 juin et le 2 octobre avec le Préfet de Police. Cette opération a permis de saisir 644 bouteilles de bière, 437 bouteilles de vin, 175 bouteilles d'alcool fort et 388 parapluies. La DPSP saisit et détruit également régulièrement les bouteilles laissées dans les feuillages par les vendeurs. Une réunion de travail sur le sujet se tiendra le 27 novembre à 17h avec les représentants du Parquet et de la Préfecture de Police.

Le 28 novembre à 19H à la Mairie du 7ème aura lieu une réunion publique sur le sujet des tuk-tuks. Grâce au travail de la Mairie du Maire, du Préfet de Police, du Commissaire central du 7e et du Procureur, des opérations de démantèlement des opérateurs mafieux ont été réalisées. Les véhicules qui circulent aujourd'hui sont propres et aux normes mais les riverains signalent parfois des nuisances. Cette réunion sera l'occasion d'envisager de nouvelles mesures pour y mettre définitivement un terme.

Une habitante signale que des jeunes traversent les toits.

⇒ Olivier LE QUERE signale qu'il a vécu la situation dans son immeuble et qu'il s'agit d'un jeu pour les jeunes du quartier. Il invite les habitants à appeler le Commissariat.

Un habitant signale les nuisances sonores générées par le Grand Bistrot de Breteuil.

 □ Le restaurant sera désormais verbalisé pour les nuisances générées. La DPSP prend l'engagement de renforcer ses patrouilles sur le site.

5. Propositions de vœux

René-François BERNARD reprend deux vœux à proposer au prochain Conseil d'arrondissement et qui ont déjà été formulés et adoptés lors de précédents conseils d'arrondissement:

- Opérations d'évacuation des pelouses de Breteuil les weekends d'été aux alentours de 2 heures du matin, afin d'éviter les nuisances sonores.
- Faire respecter le stationnement sur les emplacements marqués au sol les jours de marché concernant le marché de Saxe. Pour ce faire, il s'agira de procéder en deux temps avec de l'information puis des verbalisations le cas échéant.

René-François BERNARD lève la séance à 20h03.